



Paris, le 02/04/2024

N°1706

COMMUNIQUE DE PRESSE

Parcours des savoir-faire français : valoriser la richesse des territoires à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques

Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Entreprises, du Tourisme et de la Consommation, invite toutes les entreprises et collectivités qui le souhaitent à organiser des manifestations pour valoriser leurs tissus économiques à l'occasion du **Parcours des savoir-faire français**.

Du lancement du Relais de la flamme olympique le 8 mai 2024 à Marseille jusqu'à la cérémonie de clôture des Jeux Paralympiques le 8 septembre 2024 à Paris, la France et ses territoires seront mis en avant. Au cours de cette période de célébration, plusieurs millions de visiteurs français et étrangers et plus d'un milliard de téléspectateurs à travers le monde pourront découvrir la diversité du patrimoine historique, naturel et immatériel de la France.

Cette mise en lumière des territoires représente une opportunité exceptionnelle de faire connaître et rayonner le savoir-faire des entreprises françaises et de valoriser les métiers de l'artisanat, de l'agriculture, de l'industrie et de la restauration auprès du plus grand nombre.

Dans cette perspective, un **Parcours des savoir-faire français** a été imaginé à l'échelle nationale pour mettre en avant les territoires et les entreprises détentrices d'un savoir-faire remarquable, en particulier :

- Les industriels et artisans qui imaginent, conçoivent et fabriquent sur le territoire ;
- Les entreprises reconnues par une marque locale, un label ou un programme d'État, à l'instar des Entreprises du Patrimoine Vivant ou des lauréats de la Grande Exposition du Fabriqué en France ;
- Les *startups* innovantes de la *French Tech* ;
- Les professionnels relevant des métiers d'art ;
- Les entreprises dont les produits sont certifiés Origine France Garantie ou reconnus par un signe d'identification de la qualité et de l'origine (ex. : Appellation d'Origine Contrôlée) ;

- Les producteurs fermiers et agriculteurs – notamment les membres du réseau *Bienvenue à la Ferme* – ou encore les professionnels détenteurs du titre de « maître restaurateur ».

Le *Parcours des savoir-faire français* s'articule autour de deux types d'opérations :

- « **Viens visiter mon atelier !** » : les industriels, les artisans, les exploitants, etc. sont invités à ouvrir leurs portes et à faire découvrir leurs métiers et leurs sites de production au grand public, mais aussi aux scolaires et aux étudiants à la recherche de formations, aux médias locaux, nationaux, voire étrangers, etc.
- « **Viens visiter mon marché !** » : les acteurs publics locaux (collectivités territoriales, leurs opérateurs, chambres consulaires) et privés (organisations professionnelles, etc.) sont encouragés à organiser des marchés, foires, salons permettant aux industriels, artisans, producteurs et restaurateurs d'exposer et vendre leurs produits. Les institutionnels du tourisme peuvent également, dans le cadre de ces opérations, promouvoir la destination.

Afin de faciliter le déploiement de ces deux opérations dans les territoires, un certain nombre d'outils est mis à la disposition des entreprises, collectivités et forces vives locales, notamment l'identité visuelle relative au *Parcours des savoir-faire français*.

En outre, pour leur donner une visibilité nationale, les entreprises, collectivités et forces vives des territoires sont invitées à enregistrer leurs opérations, y compris celles déjà programmées au niveau local, sur la [plateforme nationale de référencement](#) du *Parcours des savoir-faire français*. Celle-ci permettra de générer une cartographie interactive et évolutive.

Le message **d'Olivia Grégoire** aux entreprises : « *Accueillir les visiteurs au cœur des ateliers et des usines, là où bat le pouls de l'activité, et non pas uniquement dans des musées ou des démonstrateurs en marge du site de production est unique et aucun pays ne pourrait aujourd'hui revendiquer. Que ce soit le développement de l'artisanat et des TPE-PME, la mise en valeur de nos savoir-faire traditionnels et de haute technologie, l'enrichissement de l'offre touristique des territoires ou encore la découverte de nouvelles routes du tourisme...presque tous nos trésors y sont ! Et quoi de mieux que les jeux olympiques et paralympiques, un moment où tous les yeux du monde seront braqués sur nous, pour valoriser la richesse de nos savoir-faire et de nos belles régions.* »

Contacts presse

Cabinet d'Olivia Grégoire : 01 53 18 46 23 - presse.mpme@cabinets.finances.gouv.fr

Direction générale des Entreprises : 01 44 97 04 49 – presse.dge@finances.gouv.fr